A retourner complété avec un RIB

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Prélèvement créance demi-pension

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Agent comptable à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de l'Agent comptable.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 85 ZZZ 565445

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER(il doit être identique au responsable financier de la fiche de renseignement)

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : Agent comptable CLG CHARLES RIVIERE

Adresse : 141 allée BAD OLDESLOE – BP 252

Code postal : 45162

Ville : OLIVET CEDEX

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

( )

Type de paiement : Paiement récurent/répétitif ☒ Paiement ponctuel ☐

Signé à Olivet:

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE

NOM DE L'ELEVE : **Prénom :**

Rappel :
En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par l'Agent comptable, En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend directement avec l'Agent comptable.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.